

## Aux parents des élèves de 7-8P et 9-10S y compris les classes d'accueil

MP/bzil

Crissier, le 28 avril 2026

### Soirée organisée par les Conseils des élèves – jeudi 18 juin 2026

---

Madame, Monsieur, chers parents,

Les Conseils des élèves de 7-8P et de 9-11S ont planifié une soirée festive destinée aux élèves. Cet événement permet de clore l'année avec un événement donnant l'occasion aux élèves de discuter, d'écouter de la musique et de danser, sous la surveillance de professionnel·les de l'école.

L'organisation a été supervisée par les enseignant·es responsables du Conseil des élèves.

La soirée aura lieu **sur inscription (bulletin en annexe)** le

**jeudi 18 juin 2026, de 17h30 à 21h30**  
**à la Buvette de la salle omnisport du collège de Marcolet**

Durant la soirée, un stand de nourriture et de boissons sans alcool tenu par une classe du secondaire sera disponible, avec l'encadrement du maître ou de la maîtresse de classe. Le bénéfice sera versé à la caisse de cette classe. **Le stand sera ouvert de 18h00 à 19h30.**

En cas de questions, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

- Mme Zilji, conseil 7-8P, [blerta.zilji@edu-vd.ch](mailto:blerta.zilji@edu-vd.ch), 078 209 95 21.
- M. Jan, conseil 9-11S, [adrien.jan@edu-vd.ch](mailto:adrien.jan@edu-vd.ch), 079 393 76 15.

Nous nous réjouissons de pouvoir organiser cette fête pour les élèves, en espérant qu'ils et elles éprouveront du plaisir à y participer. Nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos meilleures salutations.

  
Mireille Perrin  
Directrice

**Mesures de sécurité et encadrement** : Les élèves s'engagent à suivre les consignes des adultes présents. En cas de non-respect des consignes, des sanctions pourront être appliquées. A l'extérieur et aux WC, la surveillance est assurée par un service de sécurité privé. Les inscriptions seront contrôlées à l'entrée et des enseignant·es seront présents à l'intérieur. Toutefois, les absences ne seront pas vérifiées et si votre enfant quitte le bal avant la fin de la soirée, il ou elle ne sera plus sous la responsabilité de l'école. L'usage du téléphone portable est interdit durant la soirée, sauf sur autorisation d'un·e enseignant·e.

**Copies :**

- Conseil de direction, corps enseignant concerné, Conseil d'établissement.

## Soirée des élèves 18 juin 2026

Coupon d'inscription à rendre pour le vendredi 12 juin dernier délai

- à Mme Zilji pour les 7-8P, ACC 7-8
- à M. Jan pour les 9-10S, ACC 9-11

Le coupon peut être déposé dans la boîte aux lettres du Conseil des élèves, ou remis au maître ou à la maîtresse de classe, ou directement à Mme Zilji ou M. Jan, même par mail.

Après avoir pris connaissance du courrier de la Direction, j'autorise mon enfant :

(Prénom) \_\_\_\_\_ (Nom) \_\_\_\_\_ de la classe \_\_\_\_\_

à participer à la soirée du **jeudi 18 juin 2026** à la buvette de la salle omnisport du collège de Marcolet **de 17h30 à 21h30**.

### Représentant·e légal·e :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_